

Le Secrétaire général

Message publié à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones

9 août 2013

À l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, nous soulignons combien il importe que soient respectés les traités, accords et autres arrangements constructifs qui lient les États, leurs citoyens et les peuples autochtones. Ces instruments consensuels favorisent une meilleure compréhension des opinions et des valeurs des peuples autochtones et sont essentiels pour protéger et promouvoir les droits de chacun, en mettant en place un projet politique et des cadres nécessaires à la coexistence harmonieuse de différentes cultures.

Les peuples autochtones sont d'une remarquable diversité : ils comptent plus de 5 000 groupes répartis dans quelque 90 pays. Ils représentent plus de 5 % de la population mondiale, soit environ 370 millions de personnes. Nous devons nous efforcer de renforcer les partenariats qui aideront à préserver leur vigueur culturelle tout en permettant de réduire la pauvreté et de favoriser l'intégration sociale et le développement durable.

Nous devons garantir la participation des peuples autochtones – aussi bien les femmes que les hommes – à tous les niveaux de la prise de décisions, y compris dans les débats sur la manière d'avancer plus vite vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Les peuples autochtones ont fait savoir sans ambiguïté qu'ils veulent un développement qui tienne compte des facteurs culturels et identitaires et leur réserve la possibilité de définir leurs propres priorités. Les droits, les points de vue et les besoins des peuples autochtones doivent donc orienter le programme de développement pour l'après-2015.

La Conférence mondiale des populations autochtones, qui se tiendra l'an prochain, offrira l'occasion de promouvoir la cause des peuples autochtones dans le monde entier. J'enjoins les États Membres à prendre des mesures concrètes pour éliminer les obstacles auxquels les peuples autochtones font face, en particulier la marginalisation et l'exclusion, en honorant tous leurs engagements et en réfléchissant à ce qu'ils pourraient faire de plus. Œuvrons ensemble pour renforcer les droits des peuples autochtones et pour soutenir leurs aspirations. Créons un monde où la richesse de la diversité humaine est appréciée à sa juste valeur et où les vastes possibilités qu'elle offre se concrétisent sans entrave.